

Train. L'association «Tous ensemble pour les gares» a gagné. La SNCF a confirmé hier ce que tout le monde attendait.

Les arrêts du dimanche rétablis

L'information est «tombée» hier soir. Dans un communiqué, la SNCF a confirmé

ce que tout le monde attendait.

Les arrêts du train Téo 3641 Paris-Toulouse sont rétablis, les dimanches et jours fériés: «Suite à l'engagement de l'association «Tous ensemble pour les gares» de mettre fin aux manifestations

en gares, la SNCF confirme les arrêts commerciaux à Souillac et Gourdon du train Téo Paris-Toulouse 3641, les dimanches et jours fériés, indique la SNCF.

Dés ordres d'arrêts exceptionnels sont actuellement donnés en gare de Brive pour assurer des à présent les arrêts dans ces deux gares

jusqu'au 1^{er} février 2010, date à laquelle ces arrêts seront intégrés dans les documents horaires».

A partir du 1^{er} février les nouveaux horaires des dimanches et jours fériés sont: Paris 13 h 52, Arrivée Souillac 18 h 33, Départ Souillac 18 h 35, Arrivée Gourdon 18 h 49, Départ Gourdon 18 h 51, Toulouse 20 h 22».

120 SEMAINES DE CONFLIT

Au bout de 120 semaines de conflit, et alors que le comité de vigilance, avait constaté l'arrêt du train TEO 3641, dimanche soir en gare de Gourdon, l'association «Tous ensemble pour les gares» peut jubiler: «C'est une conquête

des citoyens, réagissait, hier soir, à chaud, Merzouk Sider, le président de l'association Tous ensemble pour les gares de Gourdon et de Souillac. Je suis évidemment satisfait de cette issue qui a tardé à venir. Nous allons désormais, dans le cadre du comité de suivi, veiller à l'accueil dans les gares, qui doit être amélioré. Il faut aussi que cette ligne soit stabilisée et développée». Merzouk Sider a confirmé hier que l'association, stoppait, comme elle s'y était engagée, les manifestations sur les quais ou à proximité. Mais, ne baissant pas les bras, l'association donne rendez-vous à ces fidèles membres pour un premier grand ren-

dez-vous 2010, le vendredi 15 janvier à 18 heures, dans les deux gares.

Cette date est hautement symbolique pour eux puisqu'un an auparavant Merzouk Sider président et Jean Michel Vignot com-paraissaient devant le Tribunal de Grande Instance de Cahors pour «Entraves à la circulation des trains».

Chaque mois, délaissant les quais les plus célèbres de France, l'association expliquera à ses membres l'avancée de conflit historique qui a trouvé, hier soir, un premier épilogue.

**Laurent Benayoun et
Michèle Berthelot.**